

CADRE DE CROISSANCE MUNICIPALE DE LA FCM

Document d'information



► Un cadre financier dépassé

La population du Canada est en pleine croissance, et c'est une bonne chose. Mais avec une population dépassant maintenant les 40 millions d'habitants, notre pays se retrouve confronté à de nouveaux défis que nous devons adresser immédiatement, notamment liés au logement et à l'itinérance, à la santé mentale, à la protection contre les impacts des changements climatiques, à la sécurité publique et au renouvellement des infrastructures de base.

Sur le terrain, les municipalités se montrent à la hauteur de ces enjeux en faisant preuve de leadership et d'innovation, mais elles sont contraintes par le **cadre financier dépassé** qui n'a jamais été conçu pour les réalités d'aujourd'hui.

En mai 2023, les membres de la FCM ont adopté une résolution demandant un nouveau cadre de croissance municipale. Ce cadre aurait pour but de doter les gouvernements municipaux de sources de revenus qui évolueraient au rythme des croissances économique et démographique nationales. Ainsi outillées, les municipalités pourraient encore mieux contribuer à la résolution des plus grands défis du Canada.

Pour atteindre les objectifs de croissance nationaux et bâtir un pays plus abordable et plus inclusif, ainsi qu'assurer les services essentiels dont les gens ont besoin, nous devons établir un nouveau cadre qui redéfinit la manière dont les différents ordres de gouvernement collaborent, et nous devons le faire dès maintenant.

► La source du problème : une dépendance excessive à l'égard de l'impôt foncier

Les municipalités s'appuient généralement sur trois sources de revenus :

- **LES IMPÔTS FONCIERS (54 %),**
- **LES SUBVENTIONS INTERGOUVERNEMENTALES (21 %),**
- **AUTRES SOURCES DE REVENUS AUTONOMES (25 %)**

Par exemple, revenus et loyers provenant de biens immobiliers ou droits découlant de l'octroi de permis et de services administratifs.

En moyenne, les impôts fonciers représentent près de la moitié de l'ensemble des revenus des gouvernements de proximité et près de 90 % de leurs revenus fiscaux. Au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, les municipalités comptent sur l'impôt foncier pour plus de

95 % de leurs revenus fiscaux. Dans certaines provinces, les municipalités perçoivent une part accrue de sources alternatives à l'impôt foncier, telles que redevances, frais d'usagers, droits d'accise et revenus provenant de l'exploitation des ressources. Toutefois, ces sources dépassent rarement plus de 20 % des revenus fiscaux et sont actuellement en baisse dans certaines provinces.

La capacité des municipalités à percevoir des revenus autonomes est limitée par les cadres légaux des provinces qui réduisent les outils fiscaux et interdisent de nombreuses formes de financement de déficit. Par conséquent, les municipalités dépendent grandement des subventions et des transferts des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Depuis 1990, les gouvernements municipaux reçoivent une part de plus en plus mince des montants perçus en taxes et en impôts.

Les sources traditionnelles de revenus municipaux ont largement stagné après avoir été indexées en fonction de l'inflation et parfois même, elles ont chuté en termes économiques réels. Par exemple, la croissance des revenus tirés de l'impôt foncier une fois l'indexation en fonction de l'inflation appliquée est en glissement annuel (taux annualisé de -1,1 % de 2016 à 2021), alors que les revenus provenant des taxes générales sur les biens et services, dont les autres ordres de gouvernements profitent, ont augmenté au cours de la même période (taux annualisé de 3,5 % en termes réels).

Les municipalités ne bénéficient pas directement des taxes sur les produits et services, ni des revenus et des gains en capital. Puisque les budgets municipaux sont perturbés par l'inflation, les gouvernements de proximité doivent en faire plus avec moins pour répondre à la crise du logement et à d'autres enjeux qui ne cessent de prendre de l'ampleur. Elles ne profitent pas de la croissance des revenus que reçoivent les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Depuis 1990, l'absence de sources de revenus axées sur la croissance signifie que les gouvernements municipaux reçoivent une part de plus en plus mince des montants perçus en taxes et en impôts. Cela signifie aussi que les municipalités ne tirent pas d'avantages directs des actions qu'elles entreprennent pour stimuler le développement économique local et régional.



Depuis 2016, les revenus ajustés selon l'inflation provenant des taxes de vente et des impôts ont augmenté de 3,5 % par année, alors que ceux provenant des impôts fonciers ont décliné, se chiffrant à -1,1 %.

► Vers un nouveau cadre de croissance municipale

La FCM évalue différentes avenues de sources de fonds municipaux – qu'elles soient nouvelles ou élargies – qui, ensemble, créeraient un cadre de croissance municipale. Elles englobent les aspects suivants :

1. l'optimisation des outils municipaux existants;
2. l'octroi de nouveaux outils financiers aux municipalités;
3. l'élargissement de la portée des transferts fédéraux ou provinciaux-territoriaux existants;
4. la création de nouveaux transferts fédéraux ou provinciaux-territoriaux.

La FCM consulte actuellement les municipalités, les associations municipales provinciales et territoriales, le gouvernement fédéral et un large éventail de parties prenantes du monde des affaires, des syndicats et de la société civile sur les principes clés de ce nouveau cadre. Nous avons identifié les trois principes suivants comme étant des composantes importantes d'un cadre de croissance municipale optimal :

1. les revenus municipaux doivent être mieux corrélés aux croissances économique et démographique du Canada;
2. les municipalités doivent disposer d'outils financiers qui leur permettent d'offrir l'ensemble des services qu'elles fournissent, y compris les dépenses d'investissements et d'exploitation;
3. Les revenus fiscaux existants doivent être répartis plus équitablement entre les différents ordres de gouvernement en fonction de leurs dépenses et de leurs mandats de prestation de services.

Apprenez-en plus sur cette campagne historique pour un nouveau **cadre de croissance municipale**

► À propos de la FCM

La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux du pays. Nous réunissons plus de 2 000 municipalités de toutes tailles, des grandes villes aux collectivités rurales et nordiques, ainsi que des associations municipales provinciales et territoriales. Ensemble, nous représentons plus de 92 % de la population canadienne. Nous avons donc une capacité inégalée à rassembler les élus et élus sur le terrain et à participer à la conception et à la mise en œuvre d'initiatives qui améliorent la qualité de vie des gens.

Dans l'évaluation des sources de revenus possibles, la FCM se penche également sur les inducteurs de coûts les plus importants et les domaines politiques prioritaires, notamment :

- **les infrastructures** : la réparation et la remise en état des actifs existants et les investissements dans de nouvelles infrastructures pour soutenir la création de logements et la croissance de ce secteur;
- **le transport en commun** : les besoins en matière d'investissements et de fonctionnement;
- **la sécurité publique** : les services de protection d'urgence (police, incendie, services paramédicaux), la santé mentale, la toxicomanie et les nouveaux modèles de prestation de services de santé et de sécurité publique de première ligne;
- **l'itinérance** : les refuges d'urgence et les logements supervisés qui intègrent des services sociaux et de santé complets;
- **les changements climatiques** : l'adaptation aux effets des changements climatiques et la transition vers la carboneutralité;
- **le développement économique** : l'attraction des investissements, le tourisme et le marketing de destinations, ainsi que le réaménagement des centres-villes et des rues principales.



FEDERATION
OF CANADIAN
MUNICIPALITIES

FÉDÉRATION
CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS